

Bulletin d'adhésion 2025**Membre associé**

Pour être membre associé, il faut :

- Être majeur, (ou mineur autorisé par signature et accord parental)

Avoir publié au moins un ouvrage (à compte d'éditeur, à compte d'auteur ou auto-édité) ou relever de la catégorie des « experts du livre » : voir la liste sur notre site [experts de l'écrit](#)

- Et ne pas remplir une des conditions nécessaires pour pouvoir adhérer en qualité de membre actif.

Le membre associé bénéficie des avantages suivants, notamment :

- D'une page auteur sur le site ADAN Auteurs des Hauts-de-France synthétique lui permettant de profiter de la notoriété de l'association : biographie, présentation de son dernier ouvrage publié et présentation de sa bibliographie (avec lien sur les sites marchands)
- De sa participation gratuite au prix littéraire annuel de l'ADAN
- D'un envoi postal gratuit - à sa demande - d'un exemplaire de l'anthologie du prix même s'il n'y figure pas, n'ayant pas été sélectionné.
- La possibilité de recevoir des invitations gratuites pour participer en région Hauts-de-France à un événement ADAN exclusif ou au stand ADAN d'un salon du livre organisé par d'autres que l'ADAN.

NOM (Ou nom de plume)	
PRÉNOM	
ACTIVITE /COLLEGE (Liste ci-joint)	<input type="radio"/> Collège 1 : Auteur Oui Non <input type="radio"/> Collège 2 : Professionnels et experts de l'écrit Oui ... Non ...
ADRESSE POSTALE	
N° TÉL	
ADRESSE COURRIEL	
Votre page auteur	Afin de nous permettre de créer votre page auteur, il vous faut adresser à duclercqantoine@gmail.com Les documents suivants : <ul style="list-style-type: none">- Biographie, sous format Word- Résumé du dernier ouvrage publié sous format Word et sa 1^{ère} de couverture- Photo de vous-même, sous format JPEG- Eventuellement articles de presse, sous format JPEG

Ce bulletin est à compléter et à adresser sous pdf à : duclercqantoine@gmail.com

- Copie à : csbocquet@gmail.com

- Ou par courrier à Mme Sylvie Bocquet Secrétaire Auteurs des Hauts de France
70 rue Lieutenant Jacques Colin 59790 Ronchin

Pour régler par virement : banque Crédit Agricole

RIB FRANCE 16706 05025 54004936372 65

IBAN FR76 1670 6050 2554 0049 3637 265 BIC AGRIFRPP867

Siège social : ASS ASSOCIATION DES AUTEURS DU 71 RUE LUCIEN VISEUR 59290 WASQUEHAL

Le montant d'adhésion 2025 du membre associé est de 20 Euros. Règlement par virement – à défaut par chèque à l'ordre de l'ADAN (à joindre à ce bulletin et à envoyer par courrier à l'adresse de Mme Sylvie Bocquet)